

perfectionnant sol, bétail, outillage. Aussi les comices agricoles ne marchandèrent les récompenses ni aux inventions ni aux améliorations du bonhomme. Ses batteuses, ses charrues, ses brouettes, illustrées de médailles d'or et d'argent, lui inspiraient certain orgueil enfantin, que l'on constatait sans trop de déplaisance, car il était fondé en mérite. Rozier avait « trouvé » encore des rebecs et des violons, instrument dont il jouait lui-même, chaque fois en chantant, au gré des filles et des garçons accourus de bien loin...

Agronome, mécanicien, ménétrier, chanteur, voilà bien des titres. Cependant ce n'était là, de l'aveu de Jean Rozier, ni sa meilleure joie, ni sa gloire vraie ; ce que surtout il estimait en lui, c'était le « trouveur » de rimes, le poète... Hélas!

Le berger David ne se sentait pas bien dans l'armure du roi Saül; un bâton, une fronde, les cailloux du torrent lui paraissaient préférables. O la belle leçon, que Jean Rozier ne comprit jamais ! Lui campagnard illettré, entendit écrire en français ! Vous pensez s'il était à la gêne en cette syntaxe étroite, cette prosodie rigide, ce lexique inhospitalier qui n'ouvre sa poïte à aucun mot que sur titres sérieux. Aussi bien, cette langue-là n'était point sa propre langue. Français de par la loi, de par la nature il était Limousin. Notre langue limousine, non pas la savante mais l'usuelle, il la parlait avec une grâce souveraine ; « ce parler » patial « avait dès son enfance crû avec lui, et était sorti avec lui du sein de sa mère » comme aurait dit le patriarche Job. Il parlait « patois » sans apprêt, sans préoccupation littéraire ni prétention oratoire, et c'est alors qu'il était lui-même, d'autant plus admirable qu'il s'admirait moins. Le limousin était pour quand il causait tout bonnement, en famille, sans cérémonie ; le français, pour quand il posait, qu'il montait sur ses grands chevaux et jouait le personnage. Cet homme donc, mal conseillé par une vanité sotté, trouva grand et bon d'écrire en français. Montrer du génie en langage « patois », à d'autres ! Il estimait meilleur de radoter en une langue d'emprunt, importée, oui, mais non implantée à son foyer. Il aurait pu être « auteur », être lui-même ; il choisit d'être un traducteur, c'est-à-dire d'écrire par autrui. Il s'expatria, pour ainsi dire, et s'abdiqua. Plaignons-le. Blâmons-le aussi ; car il ne pécha point toujours par ignorance. A preuve ce que je demande la permission de raconter.